

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL524

présenté par
M. Pauget, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 24, substituer aux mots :

« l'infraction prévue »

les mots :

« le délit prévu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.